

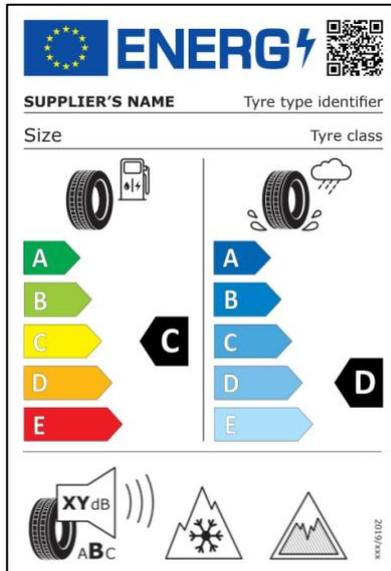
LABEL PNEUMATIQUE EUROPÉEN

Le règlement (UE) 2020/740 du parlement européen qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} mai 2021 pour tous les pays de l'Union européenne, établit de nouvelles règles concernant la diminution de la résistance au roulement et d'autres paramètres et sera applicable aux pneus C1, C2 et C3 commercialisés.

Le nouveau règlement établit un cadre pour pouvoir fournir une information harmonisée sur ces paramètres repris sur l'étiquetage, pour permettre aux utilisateurs finaux de pouvoir faire un choix informé quand ils achètent des pneus. Ceci dans le but d'accroître la sécurité, la protection de la santé et l'efficacité économique et environnementale du transport routier en promouvant des pneus économes en carburant, durables et avec un faible niveau de bruit. Le nouveau règlement permettra à plus de pneus de hautes performances en termes de sécurité et de développement durable¹ d'être présents sur le marché.

Afin de faciliter le suivi de la conformité, d'offrir un outil utile pour les consommateurs finaux et permettre aux distributeurs de recevoir des informations sur les produits par d'autres moyens, le règlement stipule que toute information nouvelle et supplémentaire doit être incluse dans la base de données des produits (Base de données européenne sur l'étiquetage énergétique – EPREL), établi par le règlement (UE) 2017/1369.

NOUVELLE ÉTIQUETTE DE PNEU ET SES CARACTÉRISTIQUES



- 1) Nouveau titre "ENERGY".
- 2) Code QR, avec accès direct à la base de données EPREL.
- 3) Nom commercial ou marque du fournisseur.
- 4) Taille du pneu avec le code de vitesse et l'indice de charge.
- 5) Pictogramme d'efficacité énergétique, échelle et 5 classes de performance: A représente la classe avec la plus faible résistance au roulement, ce qui offre le meilleur rendement de carburant et le plus faible impact environnemental.
- 6) Pictogramme d'adhérence sur sol mouillé, échelle et 5 classes de performance: A représente la classe avec la valeur d'adhérence de freinage la plus élevée dans des conditions humides.
- 7) Pictogramme de bruit de roulement externe, valeur (exprimée en dB (A) et arrondie à l'entier le plus proche) et 3 classes de performance.
- 8) Tout autre pictogramme utilisé pour représenter les caractéristiques d'adhérence sur la neige et la glace².

Les valeurs d'étiquette sont signalées

L'étiquette, illustrée ci-dessus, sera mise sur tous les pneus, pour s'assurer que l'utilisateur final puisse facilement accéder à l'information dont il a besoin pour pouvoir prendre une décision informée lors de l'achat du produit.

¹ La sécurité routière et les économies de carburant dépendent fortement du comportement des conducteurs : la conduite écologique peut réduire considérablement la consommation de carburant, la pression pneumatique doit être contrôlée régulièrement pour optimiser l'efficacité du carburant, et l'adhérence sur sol mouillé et les distances de freinage doivent toujours être respectées.

² Les pneus d'adhérence sur la glace sont spécialement conçus pour les surfaces de route couvertes de glace et de neige compacte, et ne doivent être utilisés que dans des conditions climatiques très sévères (par exemple des basses températures), et il convient de noter qu'utiliser ces pneus dans des conditions climatiques moins sévères (par exemple des conditions humides ou des températures plus élevées), peut entraîner des performances sous-optimales, en particulier pour l'adhérence sur sol mouillé, la maniabilité et l'usure.

Le nouveau règlement, par rapport à l'ancien (UE 1222/2009), définit une nouvelle échelle pour l'efficacité énergétique et l'adhérence sur sol mouillé, avec seulement 5 classes (A à E). La classe G est supprimée et les classes E et F changent ; la classe E devient la classe D, et la classe F devient la classe E. Les pneus de classes F et G ne seront plus autorisés. Concernant le bruit de roulement externe, l'indication basée sur les ondes de bruit sera remplacée par 3 classes de performance A, B et C ; avec A étant la meilleure valeur et C étant la valeur de base, comme indiqué dans le règlement UE661/2009.

EPREL ET CODE QR

L'utilisateur final peut rechercher directement les étiquettes énergétiques et les fiches d'information sur les produits dans la base de données des produits (EPREL) en utilisant le code QR qui est imprimé sur l'étiquette. Tous les utilisateurs finaux recevront une fiche d'information avec toutes les données sur les pneus, comme illustré dans l'exemple ci-dessous :

Delegated Regulation (EU) 2020/740

Supplier name or trademark	PIRELLI
Commercial name or trade designation	PZERO
Tyre type identifier	28119
Tyre size designation	265/50R19
Load-capacity index	110
Speed category symbol	W
Fuel efficiency class	B
Wet grip class	B
External rolling noise class	A
External rolling noise value	70 dB
Severe snow tyre	No
Ice tyre	No
Date of start of production	12/18
Date of end of production	-
Load version	XL
Additional information	

Pour plus d'informations sur le nouveau système d'étiquetage pneumatique, veuillez visiter le [site web officiel de la Commission européenne](#).